

ATTESTATION

de réussite



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Nous attestons que
Marie-Pier Leblanc

a réussi la formation
Éthique et déontologie en matière municipale (obligatoire) - nouveaux élu(e)s
Organisée par la Fédération québécoise des municipalités

Date : **4 février 2026**
Responsable de la formation : **FQM**

Objectifs de formation :

- Comprendre les règles d'éthique et de déontologie
- Adopter une conduite respectueuse et intègre
- Prévenir les conflits d'intérêts
- Distinguer les rôles des élu(e)s et des employé(e)s
- Connaître le rôle de la Commission municipale du Québec



Nombre UEC :
0.40

Nombre d'heures :
3h30

Président de la FQM

La FQM est membre de la (SOFEDUC), qui définit l'Unité d'éducation continu (UEC) comme suit :
une unité d'éducation représente 10 heures de participation à une activité structurée de formation,
organisée et dirigée par une organisation accréditée, animée par des formateurs compétents et sanctionnée par une évaluation.